



INTERNATIONALER
VERBAND
ZUM SCHUTZ VON
PFLANZENZÜCHTUN

GENÈVE, SCHWEIZ

UNION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION
DES OBTENTIONS
VÉGÉTALES

GENÈVE, SUISSE

UNIÓN INTERNACIONAL
PARA LA PROTECCIÓN
DE LAS OBTENCIONES
VEGETALES

GINEBRA, SUIZA

INTERNATIONAL UNION
FOR THE PROTECTION
OF NEW VARIETIES
OF PLANTS

GENEVA, SWITZERLAND

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse de l'UPOV n° 107

Genève, le 7 novembre 2016

Nouveau logo de l'UPOV et mise à jour du site web

Le 8 novembre 2016, l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) lancera son nouveau logo sur le site Web de l'UPOV parallèlement à la présentation des nouvelles rubriques à l'intention des différentes parties prenantes, à savoir les obtenteurs, les agriculteurs, les responsables de l'élaboration des politiques et le grand public, et au lancement du canal de l'UPOV sur YouTube.



(voir à l'adresse <http://www.upov.int/portal/index.html.fr>)

La décision de lancer le nouveau logo de l'UPOV et d'actualiser son site Web a été prise à la cinquantième session ordinaire du Conseil de l'UPOV tenue à Genève le 28 octobre 2016.

À cette session, le Conseil a approuvé le lancement en janvier 2017 du formulaire de demande électronique de l'UPOV pour le rosier, le soja, la laitue, les variétés fruitières de pommier et la pomme de terre.

Le formulaire de demande électronique permettra aux obtenteurs de soumettre, au moyen d'un formulaire en ligne, des données relatives aux demandes de droit d'obtenteur aux membres de l'UPOV participants. Le formulaire de demande électronique vise essentiellement à

- fournir un système en ligne aux membres de l'UPOV ne disposant pas de leur propre système de demande en ligne;
- permettre aux déposants de lire toutes les questions dans l'une quelconque des langues des membres participants;
- permettre aux déposants de réutiliser les données relatives aux demandes pour des demandes ultérieures;
- faciliter l'échange de données dans un format type (PVP-XML).

L'UPOV est une organisation intergouvernementale dont le siège se trouve à Genève, qui compte 74 membres et couvre 93 États.

/...

L'UPOV a pour mission de mettre en place et de promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.

Les membres de l'UPOV sont :

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay, Viet Nam.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Secrétariat de l'UPOV :

Tél. : (+41-22) 338 9111
Tlcp. : (+41-22) 733 0336

Mél. : upov.mail@upov.int
Site Web : www.upov.int

[Fin du document]